



**LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR
DE L'YONNE N° SPECIAL compte rendu des
CAP locales du 4 décembre 2006**

Secrétaire Alain GUYADER tél : 06 32 07 36 03
e-mail : a.guyader@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE MANDATS
CAP LOCALES DE MUTATION**

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des élections CAP, nous vous rendons compte des travaux des CAP locales du 4 décembre 2006.

ORE ... Budget ... Suppressions d'emplois

Dépressions

Restructurations

Fermetures ... Fusions ... Antennes

Mutations ... Pressions

A l'ordre du jour des CAP :

de catégorie B :

- 5 demandes internes
- 5 demandes des postes restructurés
- 2 arrivées par mutation au 1 1 07

et pour information :

- 3 nominations suite à la liste d'aptitude
- 1 nomination en B au 1 3 07

et 1 nouvelle réintégration au 17 12 06 après congé parental (hors du département d'origine) après celle qui a été faite à Pont sur Yonne au 10 11 06.

de catégorie C :

- 7 demandes internes
- 13 demandes des postes restructurés dont deux demandaient déjà leur mutation

A la demande de la CGT, compte tenu de la complexité de la situation notamment pour les agents des postes restructurés, les deux CAP se sont réunies ensemble. Deux procès verbaux seront dressés avec l'individualisation des votes.

Sans revenir sur le fond des restructurations , voir compte rendu du CTPL dans notre précédente publication qui est sur le site : <http://www.tresor.cgt.fr/89/> les élus CGT ont fait la déclaration suivante:

Déclaration des élus CGT :

970 emplois en moins sur l'ensemble du réseau
encore moins 3 emplois dans l'Yonne

Cela devient désormais une tradition, les CAP locales de mutation de Novembre Décembre deviennent la chambre d'enregistrement des suppressions d'emplois calculées par l'ORE, elles sont anticipées sans que le CTPL normalement compétent en matière d'organisation et de fonctionnement des services soit consulté.

L'ORE n'est qu'un outil dont l'objectif est d'être au service des suppressions d'emplois et de l'accélération des restructurations du réseau. Et on voit bien aujourd'hui que les résultats sont sans commune mesure avec la réalité des missions. La mission recouvrement est la plus touchée avec moins 636 emplois au nom des gains de productivité, la qualité comptable mise en avant ne donne que 50 emplois supplémentaires pour le réseau.

Nous y reviendrons plus longuement lors d'un prochain CTPL, néanmoins permettez nous de revenir sur ses conséquences que vous cherchez à anticiper .

Nous protestons contre les pressions inadmissibles qui ont été faites à l'encontre des agents de catégorie B de la Trésorerie d'Auxerre Banlieue , en relevant d'ailleurs que vous aviez assuré que l'ensemble des agents iraient à la Trésorerie rue du Pont, lors de votre visite dans le poste . En milieu de semaine dernière, les trois contrôleurs ont été convoqués et obligés de demander des services de la TG.

Nous dénonçons ces pratiques contraires aux habitudes lors des restructurations où les agents peuvent être affectés temporairement au besoin en surnombre. Nous pensions aussi que vous aviez tiré expérience d'une récente demande de mutation que vous aviez provoquée pour régler vos problèmes de gestion des effectifs de Tonnerre et qui n'a pu se faire.

D'une part, tout ceci est révélateur de votre conception du dialogue social , en effet le CTPL ne s'est pas encore réuni mais vous avez déjà décidé de la localisation des suppressions et redéploiements d' emplois dans le département.

D'autre part, cela confirme les motivations profondes des fermetures de postes ruraux.

A ce sujet, là encore, nous n'avons aucune information de votre part. Nous avons appris par ailleurs que vous avez été désavoué par le ministre qui transforme la fermeture de Briennon en antenne , ce qui pour la CGT est loin de constituer une bonne solution.

Comme les agents, nous pensons que cette solution n'est pas bonne , ni pour les personnels qui vont connaître un accroissement de leurs tâches avec de prochaines réductions d'effectifs, des problèmes de sécurité , ni pour les contribuables qui n'y comprendront plus rien , pour les élus qui n'ont aucune assurance quant à la pérennité de cette nouvelle organisation.

Cette antenne constitue un nouveau poste de 2 agents qui selon vos principes ne sont pas viables. Les agents se demandent s'ils pourront rejoindre Saint Florentin dans quelques mois , lors de la fermeture de cette antenne et s'ils pourront toucher la prime de restructuration? Nous demandons la communication du détail de l'ORE par poste et par service.

Monsieur SORBA avait présenté préalablement les propositions de l'administration aux représentants des personnels, les élus CGT ont ainsi pu préparer les CAP et contacter une grande majorité d'agents pour avoir leur avis sur ces propositions et donc intervenir conformément à leurs souhaits.

Ils sont donc revenus sur les pressions mises sur les contrôleurs d'Auxerre Banlieue, même si le TPG refuse le terme, en rappelant le contenu de la lettre du Directeur de la DGCP du 1-8-2003 qui se termine par une invitation à l'exemplarité au regard de la concertation à mener . Les agents ont fait l'objet de pressions pour rejoindre la TG ou Migennes.

Le document remis lors du CTPL indiquait le transfert de l'ensemble des emplois pour chaque opération , maintenant suite aux résultats de l'ORE la direction anticipe les suppressions.

Ils ont insisté sur la gestion conjointe simplifiée ou antenne mise en place à Brienon qui va avoir de lourdes conséquences sur les conditions de travail des agents et n'assure nullement la pérennité du poste.

Ils ont indiqué que la note du 20 novembre ne donnait que quelques emplois susceptibles d'être vacants et redemandé le détail de l'ORE des services de la TG et des postes .

Plus précisément par rapport aux demandes des agents les représentants CGT ont insisté sur la situation de Migennes (deux départs souhaités) , de la TG recouvrement (un départ souhaité) et sur la demande d'un agent qui ne souhaitait pas aller dans le poste de rattachement suite à la fusion (l'administration soulignant le peu de KM supplémentaires la CGT a fait valoir la demande de l'agent et l'importance qu'elle n'y soit pas bloquée)

Suite au courrier ci-après, signé par les agents , le TPG s'est engagé à débattre avec nous de tous les problèmes soulevés:



**Les agents des Trésoreries
de Brienon et de Saint Florentin
à
Monsieur le Trésorier Payeur Général de
l'Yonne**

le 28 novembre 2006

La fermeture de la Trésorerie de Brienon a été refusée par le Ministre et vous avez décidé (en dehors de toute consultation préalable des personnels ou de leurs représentant) une gestion conjointe simplifiée.

Ce dispositif de consensus n'assure en rien la pérennité de la Trésorerie de Brienon dans un proche avenir. Outre qu'il brouillera encore un peu plus la vision de l'organisation des services du ministère pour une majorité de contribuables, il va compliquer et alourdir la tâche des agents des deux postes et de la comptable, sans personnel supplémentaire.

En effet les résultats de l'ORE indique une baisse des effectifs de près d'un demi agent. Cela va signifier , par exemple :

– **pour les agents de Brienon :**

- insécurité (deux agents seuls dans un poste non sécurisé)
- charge de travail accrue pour les deux agents restant : caisse (tenue et dégagement), courrier (ouverture et traitement), recouvrement, ajustement des comptabilités brienon/st florentin
- remise en cause des horaires variables (nécessité de revoter les protocoles)
- multiplication des fermetures de l'antenne de Brienon consécutives aux congés
- nuisances dans la vie privée des deux agents mutés d'office

pour les agents de Saint Florentin :

- charge de travail accrue
- dégagement de caisse
- remise en cause des horaires variables

De plus se poseraient des problèmes de sécurité à Brienon avec seulement deux agents (en période de congés notamment) et à Saint Florentin compte tenu des obligations de dégagement de caisse , des réformes à la poste qui met en place deux files d'attentes , très visibles pour des personnes mal intentionnées.

Les questions de sécurité sont importantes et nous refuserons à l'avenir d'effectuer les transports de fonds.

Vous dites que les postes de deux agents ne sont pas fiables et vous en créez un à Brienon, nous pensons que c'est la pire des solutions qui semble être retenue et nous demandons l'abandon de ce projet.

Après avoir insisté sur ces différents cas, afin que les agents aient prochainement satisfaction, la CGT a voté pour les affectations et les mouvements proposés.

En B, elle a voté contre le refus de muter Rodolphe Padeloup qui souhaitait l'ERD
En C, elle a voté contre le quasi blocage des mutations internes : 1 satisfaction sur 7 demandes.

Ci-après , vous trouverez les chiffres ORE des postes restructurés :

	ore 2004	ore 2005	ore 2006	diff	impl 2006	cat B	cat C
Auxerre	13,27	12,54	12,10	-0,44	12	5	7
Seignelay	2,02	2,11	2,18	0,07	2		2
Auxerre Banlieue	6,87	6,95	6,78	-0,17	7	3	4
total	22,16	21,60	21,06	-0,54	21	8	13

	ore 2004	ore 2005	ore 2006	diff	impl 2006	cat B	cat C
Cerisiers	1,61	1,45	1,41	-0,04	1		1
Villeneuve l'Arch	1,86	1,96	1,90	-0,06	2		2
total	3,47	3,41	3,31	-0,10	3	0	3

	ore 2004	ore 2005	ore 2006	diff	impl 2006	cat B	cat C
Avallon	10,16	10,49	10,00	-0,49	10	4	6
Vézelay	2,89	2,88	2,68	-0,20	3	1	2
total	13,05	13,37	12,68	-0,69	13	5	8

	ore 2004	ore 2005	ore 2006	diff	impl 2006	cat B	cat C
Brienon	4,33	4,04	3,76	-0,28	4	1	3
Saint Florentin	5,12	5,41	5,20	-0,21	5	2	3
total	9,45	9,45	8,96	-0,49	9	3	6

En l'absence d'information , nous ne pouvons quantifier l'ORE demeurant à Brienon.

Les mouvements

En catégorie B :

L'administration a décidé de nommer sur place les agents promus contrôleurs par liste d'aptitude donc **Brigitte COLIN** à EH, **Chantal REGNIER** dans l'ERD et **Edith DEQUEKER** à Ancy le Franc et les lauréats du concours de contrôleurs principal **Monique HENRY** à la paierie et **Thierry DE CARVALHO** à Villeneuve sur Yonne.

Chantal DUCHESNE et **Bernadette CHANCEL** vont à la TP Auxerre

Bernadette DEFOSSEZ va à la TG service des produits divers

Chantal LOISON reste à Brienon

Nicole GILLOT va à Avallon

Dominique GIRAUD va à Migennes le 1er mars 2007

Agnès SINGUERLET VIRY va à Saint Florentin le 1er mars 2007

Sandrine THOMAS (de Seine et Marne) va à la TG logistique

Robert BONNIN (du Val de Marne) va dans l'ERD pour Hélios

Sophie CHARRIOT (de l'Aube) réintègre à Villeneuve l'Archevêque

En catégorie C:

Philippe LECLERCQ va à Sens municipale e 1er mai 2007

Jeanne BOUGEROL, **Bruno FONTAINE**, **Claudette GALLET**, **Céline ROJOT**, **Christian VABRE** et **Christelle DELEVOYE** vont à la TP Auxerre

Christelle TONUS va à Saint Florentin

Aurélie HARNIST reste à Brienon

Brigitte TERNISIEN et **Rémy CHEVALIER** vont à Saint Florentin

Didier PAILLE va à Sens Municipale

Nadine SALLIN va à Villeneuve l'Archevêque

Germaine MORIZOT va à Avallon

V. BEAUCHE sera nommé à Chéroy le 1er mai 2007

questions diverses posées par la CGT :

1- Nous aimerions savoir ce qui est envisagé pour les femmes de ménage des postes qui vont fermer au 1er janvier 2007? Qu'est -il envisagé pour la Trésorerie rue du Pont ?

Il sera fait appel à une entreprise pour l'entretien de la Trésorerie d'Auxerre conformément au marché national.

2- Nous demandons que l'administration réponde en temps utile aux demandes de travail à temps partiel afin que les agents puissent utiliser leur droit de recours en CAP.

Siégeaient pour la CGT :

Clara LAINELLE (Charny) et **Régis HIVERT** (Vermenton) en catégorie C

Ghislaine TRANCHON (Sens Agglo), **Mauricette COSTE** (Sens Muni), Alain GUYADER en catégorie B

Pour recevoir régulièrement toutes les informations

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM

PRENOM

AFFECTATION

accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante:

@cp.finances.gouv.fr

les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.

Fait à

le

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :